



(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:  
22.03.2000 Bulletin 2000/12

(51) Int Cl.7: E03C 1/042

(21) Numéro de dépôt: 99500164.1

(22) Date de dépôt: 16.09.1999

(84) Etats contractants désignés:  
AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU  
MC NL PT SE  
Etats d'extension désignés:  
AL LT LV MK RO SI

(30) Priorité: 18.09.1998 ES 9802339

(71) Demandeurs:

- Mendez Ramos, Placido  
07004 Palma de Mallorca (Balears) (ES)
- Oliver Vallori, Bartolomé  
07004 Palma de Mallorca (Balears) (ES)
- Oliver Garcia, Jose  
07004 Palma de Mallorca (Balears) (ES)
- Oliver Garcia, Juana  
07004 Palma de Mallorca (Balears) (ES)
- Oliver Garcia, Bartolome  
07004 Palma de Mallorca (Balears) (ES)
- Oliver Garcia, Ana  
07004 Palma de Mallorca (Balears) (ES)

(72) Inventeurs:

- Mendez Ramos, Placido  
07004 Palma de Mallorca (Balears) (ES)
- Oliver Vallori, Bartolomé  
07004 Palma de Mallorca (Balears) (ES)
- Oliver Garcia, Jose  
07004 Palma de Mallorca (Balears) (ES)
- Oliver Garcia, Juana  
07004 Palma de Mallorca (Balears) (ES)
- Oliver Garcia, Bartolome  
07004 Palma de Mallorca (Balears) (ES)
- Oliver Garcia, Ana  
07004 Palma de Mallorca (Balears) (ES)

(74) Mandataire: Manzano Cantos, Gregorio  
Cabinet Manzano  
Embajadores, 55  
28012 Madrid (ES)

(54) **Moyen complémentaire pour montage de conduites sanitaires**

(57) MOYEN COMPLÉMENTAIRE POUR LE MONTAGE DE CONDUITES SANITAIRES constitué d'un manchon supplémentaire qui est monté sur la prise d'adduction d'eau ou d'autres encastrées dans un mur pour suppléer la plupart du recouvrement ou des carreaux pour assurer l'emplacement et le montage des cuvettes de W.C., une fois les travaux terminés.

FIG.2

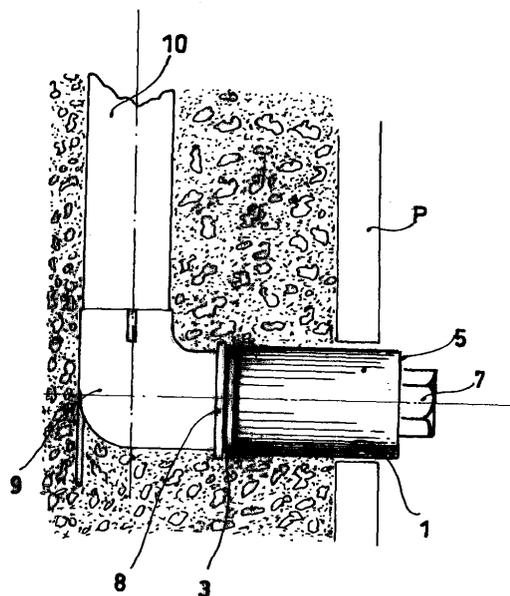
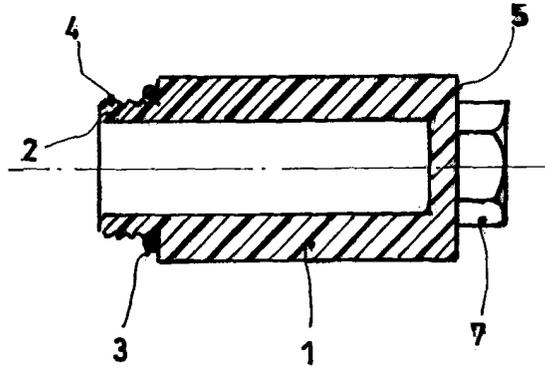


FIG. 3



## Description

**[0001]** L'invention concerne, selon le titre de ce modèle d'utilité, un moyen complémentaire ou accessoire pour améliorer les conditions de travail lors du montage d'installations de conduites sanitaires, d'eau, de gaz ou analogues encastrées dont les bouches de sorties, les robinets, les regards, les vannes ou d'autres doivent être montés, une fois l'ouvrage de maçonnerie terminé, à l'endroit où elles sont encastrées.

**[0002]** Comme il est connu, les conduites encastrées sont montées sur une bouche fileté où est monté le tourillon du bloc ou appareil d'alimentation en question. La bouche est le bout de la conduite encastrée. Celles-ci sont montées préalablement sur l'ouvrage de fabrication en les recouvrant postérieurement avec du plâtre et le recouvrement de la paroi. Étant donné que ce sont des conduites de liquides ou de fluides le recouvrement est céramique, en carreaux, en plaquettes, en carreaux de faïence émaillée ou analogue.

**[0003]** L'épaisseur de la paroi dépasse la cote du coude et la bouche fileté de la conduite.

**[0004]** La bouche est protégée par un raccord et un bouchon de sûreté. Mais généralement, cela est insuffisant pour éviter que la paroi ne le couvre pratiquement ou complètement en faisant, dans quelques cas, que le bouchon devienne indémontable, ou bien que le plombier doive "casser" pour dégager l'entrée de la bouche.

**[0005]** Quelques fois, il faut "casser" en faisant très attention de ne pas trop agrandir l'ouverture de l'environnement.

**[0006]** Même lorsque le carreleur fait très attention de couper très précisément l'ouverture du carreau, la plaquette, etc, la plupart des fois l'embouchure de la bouche n'est pas suffisamment dégagée pour monter, fixer et étancher correctement l'appareil sanitaire.

## ETAT DE LA TECHNIQUE

**[0007]** La normalisation des mesures dans la fabrication standard de pièces pour des installations sanitaires fait difficile l'incorporation de nouvelles pièces sans s'en tenir aux exigences de ladite réglementation. Raison pour laquelle, dans l'art antérieur, les uniques moyens connus sont les préexistants, le développement et la création de nouveaux moyens étant nécessaires pour apporter des solutions du type proposé dans l'invention, en respectant naturellement les normes officielles.

## DESCRIPTION DE L'INVENTION

**[0008]** Le Modèle consiste, selon l'invention, à un manchon cylindrique tubulaire ayant une étendue supérieure aux raccords ou bouchons de sûreté connus de protection de la bouche, plus concrètement une longueur moyenne de 30 mm ne dépassant pas trop l'épaisseur de la paroi et permettant de laisser dégagée l'embouchure de la bouche pour la fixation de la mon-

ture..

**[0009]** Un manchon tubulaire, selon l'invention, étant un corps cylindrique régulier monobloc en PVC ou analogue sans faces ou facettes qui, à l'une de ses extrémités a une buse à vis mâle pourvue d'une rondelle de caoutchouc pour un joint d'étanchéité à fixer à la bouche de l'installation et, à l'autre l'extrémité, il est pourvu d'une tête hexagonale ou quadrangulaire pour faciliter les opérations de montage ou démontage avec l'outil respectif.

**[0010]** Le manchon doit ressortir de la paroi pour être facilement démontable et l'embouchure de la bouche doit être parfaitement dégagée sans avoir besoin de retoucher l'ouverture, ni pour l'installation ni pour le finissage.

**[0011]** Nous offrons à la suite une idée plus étendue des caractéristiques essentielles du modèle, lorsque nous ferons référence à la feuille de dessins ci-jointe au mémoire, où d'une façon schématique et uniquement à mode d'exemple, on représente les détails préférés du modèle.

**[0012]** Sur les dessins::

**[0013]** La figure 1 est une vue en projection frontale d'un tronçon d'installation avec la bouche dégagée.

**[0014]** La figure 2 est une vue en projection latérale de l'installation avec la pièce accessoire objet du modèle.

**[0015]** La figure 3 est une vue en coupe longitudinale de la pièce accessoire de l'invention.

**[0016]** La figure 4 est une vue en projection latérale à l'extrémité externe de ladite pièce accessoire.

**[0017]** La figure 5 est une vue identique à la précédente à l'extrémité opposée.

## DESCRIPTION DES DESSINS

**[0018]** Selon les représentations rapportées, la pièce accessoire pour complément de l'installation des figures 3,4 et 5 est un manchon cylindrique tubulaire (1) monobloc moulé en PVC ou analogue qui à son extrémité intérieure ou extrême à monter sur la bouche (8) de la conduite (10) (figure 1 et 2), comporte une buse (2) à vis mâle (4) vissé dans ladite bouche (8) avec l'interposition d'un joint d'étanchéité (3) pour fermer hermétiquement la bouche.

**[0019]** Ladite extrémité opposée (5) du dit manchon est pourvue d'une tête hexagonale ou carrée (7) pour serrer ou desserrer le manchon (1) au moyen de l'outil respectif.

**[0020]** La bouche (8), selon les figures 1 et 2, est le bout d'un coude (9) pour la connexion de la conduite (19) qui est encastré dans la paroi (P).

**[0021]** Une fois décrite convenablement la nature du modèle, il faut remarquer aux effets opportuns, que celui-ci ne se limite pas aux détails exacts de cet exposé, mais qu'au contraire, ou y introduira les modifications considérées opportunes, toutefois que les caractéristiques essentielles de celui-ci, revendiquées à la suite,

ne soient pas modifiées.

## Revendications

- 5
1. MOYEN COMPLÉMENTAIRE POUR MONTAGE DE CONDUITES SANITAIRES, à monter directement sur la bouche (8) des conduites (10) d'eau ou d'autres, encastrées dans une paroi (P) et CARACTÉRISÉ en ce qu'il comprend un manchon cylindrique tubulaire (1), monobloc, en PVC ou analogue, sans facettes, et ayant une longueur supérieure à celle normalisée, qui, à son extrémité intérieure, ou de fixation à la monture, est pourvu d'une buse (2) à vis mâle (4) en intercalant un joint d'étanchéité (3) à ajuster hermétiquement et, à l'extrémité extérieure (5) il comprend une tête ou saillie mâle (7) hexagonale ou carrée pour serrer ou desserrer le manchon (1) au moyen de l'outil respectif.

20

25

30

35

40

45

50

55

FIG.1

FIG.2

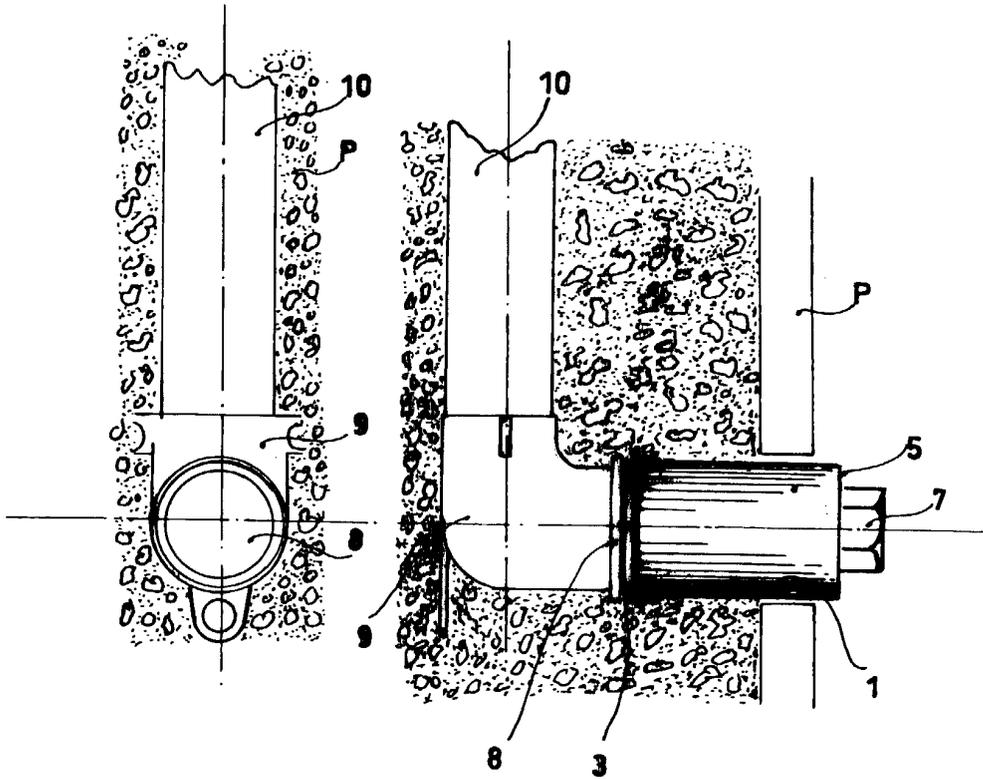


FIG.4

FIG.3

FIG.5

